

France Travail :

Au lendemain du début d'examen du projet de loi sur France Travail au Parlement, les agent.es de Pôle emploi étaient invité.es à débrayer et à descendre dans la rue pour exprimer leur attachement au service public de l'emploi et leur refus d'un système axé sur le contrôle et la sanction des plus faibles.

Il y a fort à penser que l'inquiétude et la colère vont aller crescendo puisque ce jour-là, le ministre Dussopt a annoncé que seulement 300 ETP supplémentaires seront alloués à l'opérateur en 2024. Pourtant la feuille de route s'annonce bien garnie puisque les agent.es, déjà sous l'eau à cause des plans d'action, ont appris que le ministre souhaitait que, dans le futur France Travail, ils et elles consacrent plus de temps à l'accompagnement.

Il est bien loin le temps où le gouvernement annonçait que France Travail ne se ferait pas sans la prise en compte des agent.es mais aussi des usager.es. Aujourd'hui au Parlement, à une petite dizaine de jours du vote final, les parlementaires sont toujours à la peine pour avoir des informations chiffrées et précises. Devant les agent.es en grève, des député.es de la commission des affaires sociales ont rendu compte de leurs certitudes, concernant les intentions du gouvernement : mise au pas des allocataires RSA, contrôles et radiations accrus, versement de millions d'euros à des opérateurs privés. Il y a aussi les questions des député.es qui restent toujours sans réponse : combien de personnes en plus à inscrire et à suivre ; quelles statistiques sur les effets de la sanction sur la remobilisation des usager.es ?

A quelques jours du vote, l'établissement Pôle emploi sera bien à la peine pour rassurer les agent.es puisque pas plus la direction que le ministère de tutelle ne peut apporter d'informations claires et

objectives sur notre feuille de route. Et à quoi bon continuer à parler d'expérimentations quand on ne peut même pas expliquer à l'Assemblée ce qu'on souhaite mesurer !



Expérimentations ARSA

Pendant que France Travail est débattu à l'Assemblée nationale, Pôle emploi expérimente et rend peu de comptes. Au point que les député.es, débattant du traitement des usager.es et de l'avenir de nos missions, n'ont pas été destinataires d'un bilan des expérimentations. Il faut dire que la direction elle-même reconnaît tâtonner. Au-delà des expérimentations officielles, notamment le 78 pour l'Île de France, de nombreux départements mettent en place, par anticipation, des portefeuilles RSA, sans même attendre le vote de la loi et ses nombreux décrets d'applications.

En bref

Horoquartz et migration : la galère !

Depuis la mise en place d'Office 365, rien ne fonctionne. Au point de bloquer les messageries, perdre des données, être en anomalie sur Horoquartz. Après intervention des élu.es, la direction nous affirme que les problèmes seraient résolus. Jusqu'au prochain bug ! La dépendance totale à l'informatique génère forcément des problèmes réguliers.

Détournement de finalité

Dans certaines régions, le nombre d'agent.es convoqué.es en entretien pour détournement de finalité explose. La procédure mise en place par la DG n'a d'autres buts que d'exercer une pression supplémentaire sur les agent.es. A nos questions sur le sujet en IdF, la direction nous a affirmé qu'il n'y a aucune procédure disciplinaire en cours et que pour le moment, seuls des entretiens avec des collègues concerné.es ont lieu dans les agences pour rappel des textes. Si vous avez des informations contredisant ces éléments, contactez-nous !

Agence Bd Ney

Depuis la création du site, il y a plus de 10 ans, les représentant.es du personnel alertent sur les problèmes d'emplacement géographique, d'immobilier et de matériel, de présence de rats, de bactéries dans l'eau. A cela est venu s'ajouter la suppression de l'ARC indemnisation dont le maintien était revendiqué par les agent.es de l'indemnisation. A ce jour, la direction fait la sourde oreille et prend quelques mesurètes. LA CGT défend les revendications des agent.es !

Jours de pont 2024

2 jours de ponts ont été retenus en 2024 dans le cadre des 5 jours mobiles prévus par la Convention collective : le 10 mai et le 16 août.

Il restera donc 3 jours mobiles à la main de l'agent.e à poser sur Horoquartz dans WD1-Demande d'absence motif **JMOB**.

Les arguments de la direction :

- Accessibilité en transport en commun à travers le RER A (10mn à pied), ligne de métros 1 et 9, stations Vélib, places de parking pour les vélos comme pour les voitures comprenant des bornes de rechargement électrique
- Salle de sport, Restaurant Inter Enterprise, Cafétéria
- Accueil et PC sécurité en RDC (mutualisé avec les autres occupants)
- Accompagnement des agent.es avec une étude d'impact, un plan d'accompagnement et une étude des opportunités professionnelles
- « co-construction » des espaces

Le projet de déménagement vient de rentrer dans la phase de consultation du CSE. Comme tous les dossiers immobiliers depuis 2009 la Direction fait miroiter tous les avantages de cette nouvelle opération. Pourtant nombre de nouveaux sites se sont révélés pleins de problèmes ou n'ont pas vu les améliorations annoncées se mettre en place. On pense par exemple au Pluton, présenté à l'époque comme un top et apparaissant maintenant comme un flop à désertir rapidement.

Ce déménagement va satisfaire de nombreux agent.es pour des raisons principales de temps de transport diminué. Mais c'est loin d'être le cas pour toutes et tous ! Nous sommes sur une opération concernant plus de 600 agent.es.

La Direction annonce une « étude d'impact ». Cependant déjà à l'époque les fiches de vœux qui avaient parfois été mises en places n'avaient pas permis de régler véritablement tous les problèmes rencontrés. Aujourd'hui comment apprécier véritablement et faire face au nombre d'agent.es qui vont être en grande difficultés compte tenu de leur investissement immobilier, leur situation / organisation familiale ou leur temps de déplacement actuel déjà important ? La Direction a déjà souligné que le Galilée ne pourrait être le réceptacle de tous ceux qui ne pourraient ou voudraient partir.

La CGT ne s'inscrit pas dans la diminution générale des surfaces, les fameux espaces de co-working, les plateaux de travail regroupant des dizaines d'agent.es, les bureaux impersonnels qu'il faut réserver à l'avance pour pouvoir travailler. Sachant que le télétravail, tel qu'il est parfois présenté, ne sera pas la solution absolue à tous les problèmes posés par ce déménagement.

Lors des précédentes ouvertures de sites la CGT s'est toujours investie tant dans la lecture des plans, l'anticipation des problèmes de sureté-sécurité, que dans la remontée de contre-propositions pour la mise en avant de conditions matérielles et pratiques plus propices aux agent.es.

Elle avait soutenu individuellement les agent.es dont certaines contraintes n'étaient pas prises en considération.

Pour ce dossier aussi, elle continuera d'accompagner les agent.es qui le souhaitent.



Luc Friocourt

Sophie Laloz

Corinne Nirin

Guy Olharan

Francine Roy

Marie Saint-Leo

luc.friocourt@pole-emploi.fr

sophie.lalloz@pole-emploi.fr

corinne.niringamalala@pole-emploi.ch

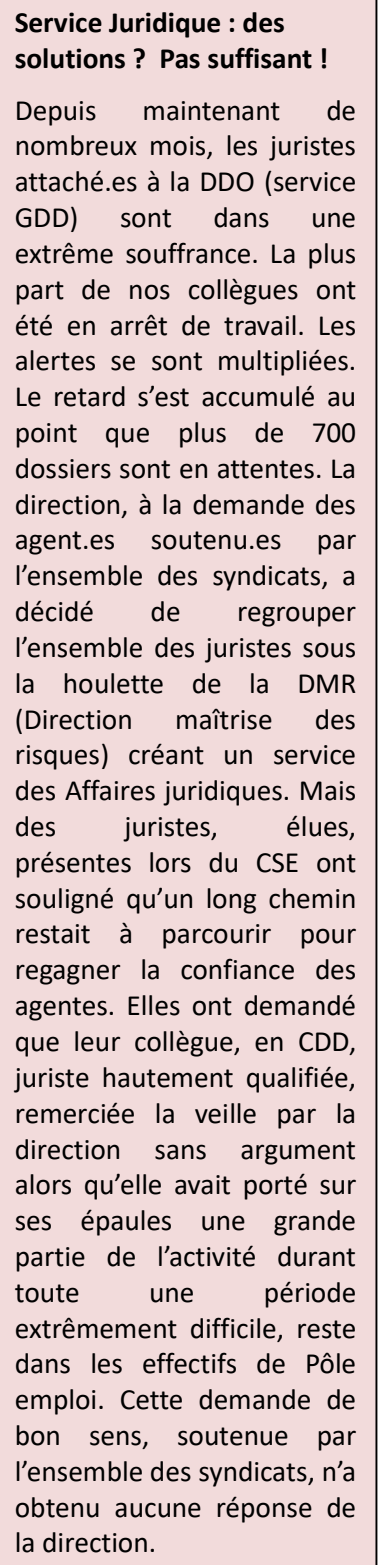
guy.olharan@pole-emploi.fr

francine.royon@pole-emploi.fr

marie.saint-leger@pole-emploi.fr



we



Contactez-nous sur syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr

Tous nos dossiers sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>

Suivez-nous sur **Facebook** : <https://fr-fr.facebook.com/POLEEMPLOICGTIDF/>

Sur **Twitter** : <https://twitter.com/cgtpeidf>

Sur **Youtube** : <https://www.youtube.com/@cgtpoleemploiidf>

Et maintenant sur **Instagram** ! <https://www.instagram.com/cgtpeidf/>

